



COMMISSAIRE À LA LUTTE
CONTRE LA CORRUPTION

DÉPENSES POUR VÉHICULE DE FONCTION

Paragraphe 19 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion

DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Exercice financier : 2023-2024

Trimestre : octobre - décembre

Véhicules	Dépenses d'essence	Dépenses d'entretien	Coût de location mensuel
19-7110 21-7082 21-7103	1 768 \$	Les dépenses d'entretien sont incluses dans le coût de location et excluent les frais de lavage	1 158 \$
21-7004 20-0136 19-0067	615 \$	Les dépenses d'entretien sont incluses dans le coût de location et excluent les frais de lavage	816 \$
19-0069 19-0066	328 \$	Les dépenses d'entretien sont incluses dans le coût de location et excluent les frais de lavage	685 \$